

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Arrondissement de
Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 AVRIL 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS, légalement convoqué le quatre avril, s'est réuni à la mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Pierre AUVRET, Mme Servane GESRET

Secrétaire de séance : Mme Mauricette DIRR

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 19 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

2025-35 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

Les projets d'investissements du budget primitif 2025 :

- Espace France Services et Mairie : 60 K€
- Travaux divers bâtiments: 90 K€
- aménagement du Petit Etang (maîtrise d'œuvre): 30 K€
- Service technique : matériel et travaux et divers : 93 K€
- Mobilier urbain : 10 K€
- Révision PLU, AVAP, PAPI, Zones humides, SDAP: 44 K€
- Ecoles : divers : 5 K€
- PVD aménagement cœur de ville (études et signalétique): 150 K€
- Bibliothèque et médiathèque (acquisition et travaux) : 670 K€
- Ilot de l'ancienne gendarmerie (acquisitions, démolition): 150 K€
- Voirie et mobilités douces (Boutard, 4 Routes) : 840 K€
- Réhabilitation de ponts communaux : 200 K€
- Eglises et abords : 80 K€
- Cimetière: 5 K€
- Espace Art et Mouvement : 7 K€
- Extension salle de tennis : 50 K€
- Equipements de football : 10 K€
- Projet extension maison de santé : 160 K€

Le Conseil Municipal, vote, à l'unanimité des membres présents, les budgets suivants :

BUDGET PRINCIPAL

section de fonctionnement	
DEPENSES et RECETTES	3 017 135,92€
section d'investissement	
DEPENSES et RECETTES	4 558 558,84 €

BUDGETS ANNEXES :



SUPERETTE

section de fonctionnement	
DEPENSES = RECETTES	44 607.82 €

LOTISSEMENT LE COURTEL

section de fonctionnement	
DEPENSES = RECETTES	228 002.21 €
section d'investissement	
DEPENSES = RECETTES	11 257.99 €

GESTION AIRE CAMPING CARS

section de fonctionnement	
DEPENSES = RECETTES	18 170.51 €
section d'investissement	
DEPENSES = RECETTES	7 200.63 €

LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS

section de fonctionnement	
DEPENSES = RECETTES	905 585.47 €
section d'investissement	
DEPENSES = RECETTES	905 585.47 €

TOTAL DES BUDGETS : 9 696 104,86 €

Le secrétaire de séance, Mme Mauricette DIRR



Fait et délibéré en séance,
 les jour, mois et an susdits
 Le Maire, Eric MOISAN

